



Une Association,
des services,
L'Expertise du Handicap,
et la Force d'un Réseau



Secteur social et médico social du 82 : les CMS, les CCAS, ESAT, SAVS, CMP...
Mission Locale, Entreprises Adaptées, Entreprises d'Insertion par l'Activité Economique...
Communautés des Communes, Maison de l'Emploi...
Opérateurs spécialisés : OPCO, OF...



Les services Cap emploi et SAS SP de l'ADIAD sont certifiés ISO9001 v2015

Plus de 30 ans d'action et d'innovation au service des publics en difficulté

1991

Création de l'ADIAD



Le service EPSR

Equipe de Préparation et de Suite au Reclassement

Le service SAS

SAS

Service d'Accompagnement Social en lien avec l'ANPE & les différents partenaires institutionnels et sociaux

1992

Convention AGEFIPH et AIF avec la DDT 82
Agrément Ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Création du service SFI

Service Formation Insertion impulsé par le Directeur du Travail et nos partenaires

1998

Création service ASE RMI 82

2000

Création du label Cap Emploi comme Organisme de Placement Spécialisé

EPSR
ÉQUIPE DE PRÉPARATION
ET DE SUITE AU RECLASSEMENT
créée en 1975

OIP
ORGANISME D'INSERTION
ET DE PLACEMENT
créés en 1987



2003

Convention Action Contrat de Ville Montauban

2004

Ouverture du service SAS-SP Agrément du CROSMS

SAS-SP

Service d'Accompagnement Social
Socio-Professionnel

agrément Conseil Général 82 :
650 places d'accompagnement

Loi Handicap du 11 Février 2005

2006

Nouvelles missions à la MDPH :

- Prestation de Compensation du Handicap
- Fond de Compensation
- Fonction Référent Insertion Professionnelle

2009

Ouverture du Service d'Accompagnement au Maintien en Emploi des Travailleurs Handicapés



2012



Certification ISO 9001 du Cap Emploi et du SAS-SP

2015

Convention avec la mairie de Montauban

Intervention pour les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

2017

Convention avec la mairie de Moissac

Intervention sur les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Lancement du Dispositif Parrainage

2018

CAP Emploi 82 et 31 nord devient Organisme de Placement Spécialisé



2019

Démarrage du Dispositif Emploi Accompagné

2021

Les 30 ans de l'Adiad

2022

Lancement des Lieux Uniques d'Accompagnement

Rapprochement de l'axe 1 de CAP Emploi et des agences Pôle Emploi du territoire d'intervention

2 missions

Accompagnement
vers l'emploi



Accompagnement
dans l'emploi

7 conseillers emploi
et formation

3 conseillers
entreprise

4 chargés de
mission maintien

+ 1 responsable de service et des services support (5 assistants administratifs)

Un territoire d'intervention étendu



Une synergie renforcée avec Pôle Emploi

- Mise en place depuis avril 2022 des Lieux Uniques d'Accompagnement au sein des 4 agences Pôle Emploi du territoire d'intervention (Montauban Nord, Montauban Albasud, Castelsarrasin et Castelginest)
- Au sein de ces LUA, des agents Pôle Emploi formés au handicap travaillent avec les experts handicap de Cap Emploi pour accompagner l'ensemble des Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (DEBOE)
- Des instances de gouvernance et des indicateurs de pilotage communs

PÔLE EMPLOI ET CAP EMPLOI
PRÉSENTENT

Le lieu
UNIQUE
d'accompagnement

pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap



Cap
EMPLOI

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



agefiph





Accompagnement vers l'emploi

Les experts handicap de Cap Emploi collaborent avec les agents dédiés de Pôle Emploi pour accompagner les Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (DEBOE).

3760
demandeurs
d'emploi en
situation de
handicap fin
2022

51 % de demandeurs de + de 50 ans

3 % de demandeurs de - de 26 ans

54 % de femmes

59 % de demandeurs inscrits depuis plus d'1 an à Pôle Emploi

37 % de demandeurs inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

15 % de demandeurs bénéficiaires du RSA

Près de 600
accompagnements
experts par Cap
Emploi en 2022

1687 ont retrouvé
un emploi
(+ 12% par rapport à
2021)

1328 demandeurs
de longue durée fin
2022
(- 7,8 % par rapport à
2021)

51,9 % personnes
ont retrouvé un
emploi dans les 6
mois d'une
formation
(- 7,8 % par rapport à
2021)

6,2 % ont retrouvé
un emploi grâce aux
conseillers
entreprise
(+ 21,6 % par rapport
à 2021)

86,6 % des
personnes
satisfaites de la
rapidité des
réponses

83,9 % des
personnes
satisfaites de leur
accompagnement



Acteur du service public de l'emploi piloté par :



Accompagnement dans l'emploi

Les experts handicap du Cap Emploi interviennent au service des employeurs comme des ressortissants de tous régimes (publics, privé, agricole, indépendants...) afin de garantir leur maintien en emploi.

Survenance du handicap, aggravation de l'état de santé, accident de la vie... Toutes les solutions sont étudiées et les moyens de compensation recherchés afin de sécuriser l'emploi de chaque personne concernée.

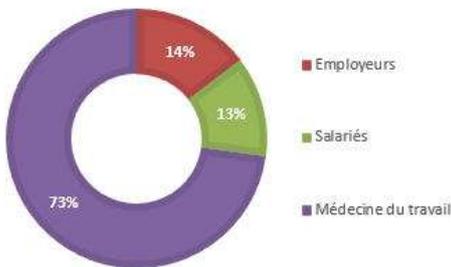
Pour faciliter la détection précoce des situations et l'intervention la plus rapide, les chargés de mission Cap Emploi font partie des cellules de Prévention de la Désinsertion Professionnelle au sein des différents services de médecine du travail du territoire.



206 signalements en 2022

315 personnes accompagnées

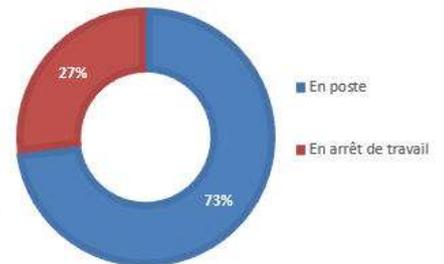
ORIGINE DES SIGNALEMENTS



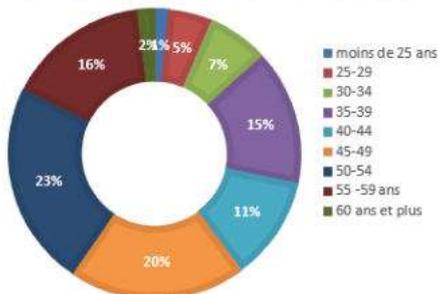
ORIGINE DU HANDICAP



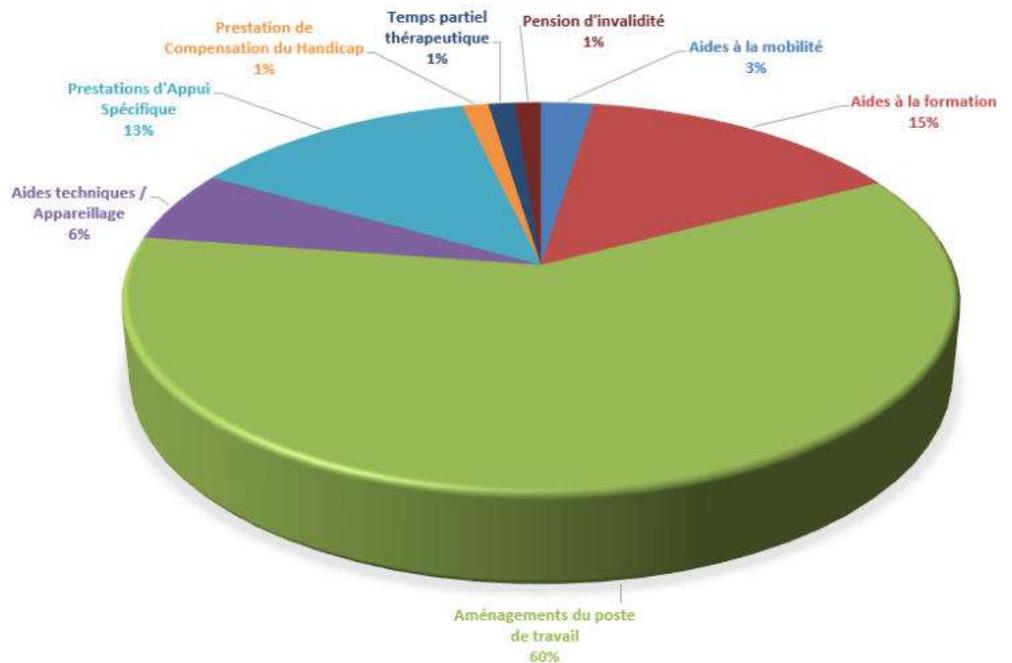
SITUATION DES PERSONNES



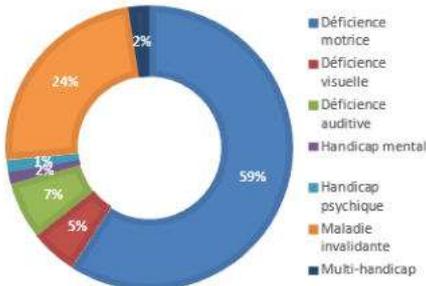
ÂGE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



DISPOSITIFS MOBILISÉS



TYPOLOGIE DE HANDICAP



119 maintiens réussis en 2022, dont 95 % sur le même métier
90,1 % de personnes toujours en poste 6 mois après un maintien réussi
80 % des accompagnements au maintien durent jusqu'à 1 an
20 % jusqu'à 2 ans
77 personnes accompagnées en Conseil en Évolution Professionnelle



Acteur du service public de l'emploi piloté par :



Nos actions

- *Sensibilisations au handicap en entreprise*
- *Participation à des forums emploi ou des salons*
- *Ateliers de préparation aux candidatures*
- *Prospection de postes et aide à la création d'offres*
- *Promotion de profils en entreprise*
- *Séances de job dating*
- *Élaboration de fiches métiers*
- *85 DuoDay réalisés en 2022 conjointement avec Pôle Emploi*



CAP EMPLOI FICHE D'ACTIVITÉ
PRÉPARATEUR ESTHÉTIQUE DE VÉHICULE

Entreprise Cocoon Auto
COCOON AUTO
L'entreprise automobile par excellence

MISSION :
Rendre le véhicule propre à l'intérieur comme à l'extérieur

LES OUTILS :

Casseroles perforées à roulette pour chaque préparateur

Stockage des produits en hauteur

Tunnel de lavage

LES ÉTAPES :

Prélavage du véhicule au nettoyage par le tunnel

Prélavage

Nettoyage par tunnel

Nettoyage par tunnel

Nettoyage de l'intérieur du véhicule

Aspirateur

Nettoyage des sièges avec des produits spécifiques

Nettoyage des tableaux de bord

Nettoyage des pare-brises

Nettoyage des vitres

Nettoyage des vitres

Nettoyage des vitres

Nettoyage des tapis

Nettoyage des tapis

Nettoyage des tapis



Site de Montauban
140 avenue de l'Europe
 05.63.21.46.00

Site de Castelsarrasin
4 bis Côte des Charretiers
 05.63.32.81.30

www.capemploi-82-31nord.com
 contact@capemploi82-31nord.com

Qui sommes-nous ?

Le **S**ervice d'**a**ccompagnement **S**ocial et **S**ocio-**p**rofessionnel de l'Adiad est un **S**ervice d'Accompagnement à la **V**ie **S**ociale (SAVS) avec des modalités de fonctionnement spécifiques, destinées à nous permettre d'accomplir nos objectifs d'accompagnement et de remobilisation vers l'emploi de nos bénéficiaires.

Le SAS-SP dispose d'une autorisation de fonctionnement pour **une file active de 515 places**.

Les personnes accompagnées par le service possèdent une reconnaissance en **qualité de travailleur handicapé (RQTH)**, sont âgées de **plus de 18 ans**, résident dans le département et ont reçu de la MDPH 82 une **orientation SAS-SP**.



Ces personnes, relativement éloignées de l'emploi, rencontrent des difficultés sociales ou médico-sociales, avec ou sans besoin de remobilisation. L'accompagnement que nous leur proposons vise à l'amélioration de leur situation, leur intégration dans l'environnement social et leur insertion par le travail, que ce soit en milieu ordinaire ou bien protégé.

Une équipe qui se mobilise au profit des bénéficiaires

L'équipe est composée de **7 conseillers socio-professionnels** et d'une **responsable de service**. Sa dynamique de travail favorise le déploiement du projet de service 2020-2024.

La **pluridisciplinarité des professionnels** (CESF, éducateurs spécialisés, juriste, RH...) permet d'avoir un éventail de compétences qui favorise la créativité du service et les différents types d'accompagnements.

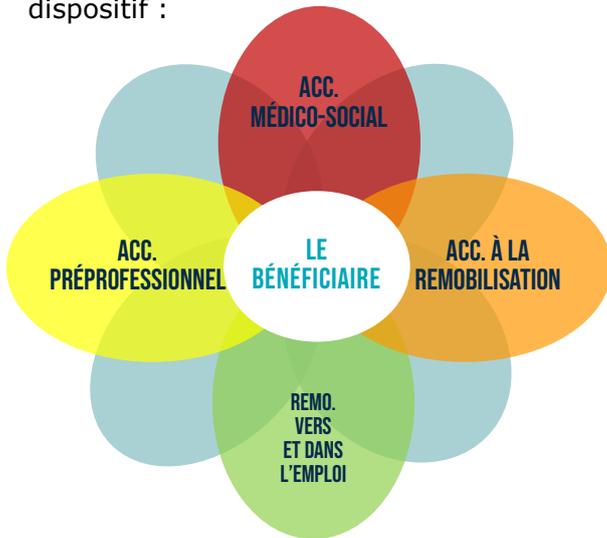


Un **système de formation continue** permet d'assurer une montée en compétence régulière des professionnels et de concourir à la qualité des services rendus.

Ainsi, en 2022, ont été formés :

- ◆ 5 professionnels sur l'accompagnement des personnes présentant des troubles autistiques,
- ◆ 1 professionnelle sur les conduites à tenir en cas d'addiction
- ◆ 2 professionnelles sur l'animation d'ateliers.

Le SAS-SP propose un parcours d'insertion sociale et socio-professionnelle à ses bénéficiaires. Ce parcours est jalonné de différents types d'accompagnements, qui placent le bénéficiaire au cœur du dispositif :



Un accompagnement médico-social pour créer du lien avec les professionnels de santé et les partenaires sociaux

Un accompagnement à la remobilisation pour reprendre confiance en ses capacités et dynamiser ses aptitudes sociales

Un accompagnement préprofessionnel pour définir un projet professionnel en fonction des contre-indications médicales

Une remobilisation vers et dans l'emploi afin d'aider à la recherche d'un emploi adapté à la situation de chacun en milieu ordinaire ou en milieu protégé (ESAT).

Tous ces accompagnements constituent autant d'actions dispensées par le service.



En 2022, ce sont pas moins de **2 296 actions** qui ont été réalisées, soit **598 de plus qu'en 2021**.

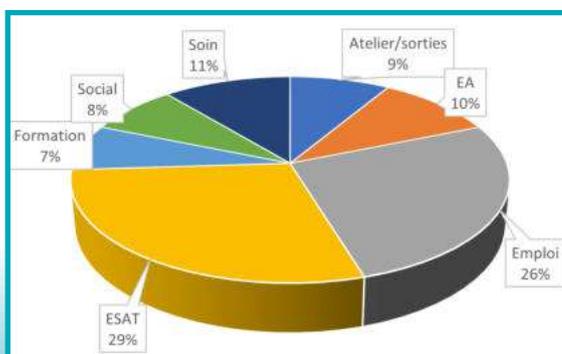
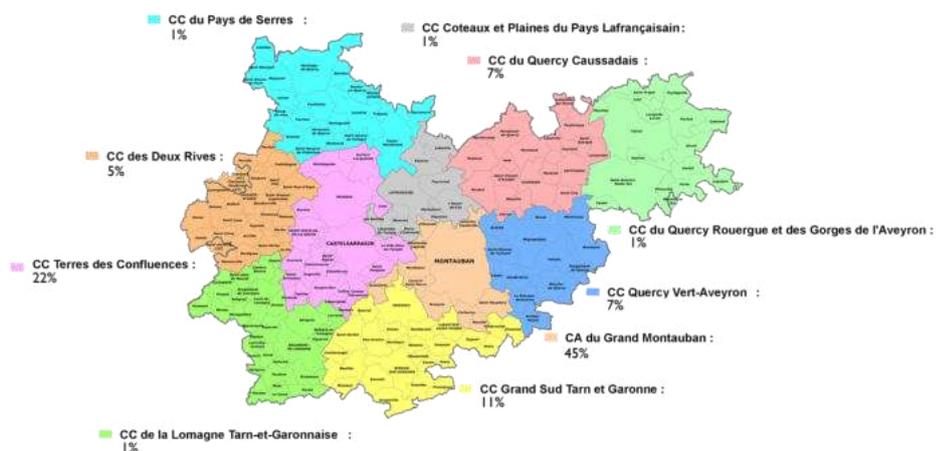
Elles se répartissent de la manière suivante :

Un service ouvert sur le territoire

Les conseillers interviennent sur les sites de l'ADIAD de Montauban et Castelsarrasin.

Des permanences sont également organisées à Valence d'Agen, Moissac, Caussade ou encore Nègrepelisse.

La répartition géographique des bénéficiaires va conduire le service à étendre ses plages de permanences dans le Nord-Est du département afin d'être au plus proche de ses suivis et de répondre ainsi en partie à la problématique des transports, très prégnante sur le département.



L'équipe rencontre régulièrement les partenaires du territoire afin de proposer un accompagnement le plus adapté possible à chaque bénéficiaire, selon sa situation personnelle, sociale ou professionnelle.

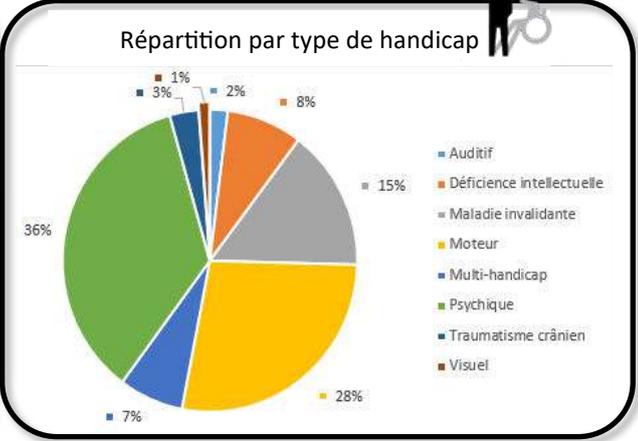
540 personnes ont été accompagnées par le service sur l'ensemble de l'année 2022.



Répartition par sexe :
quasi égalitaire puisque 51% des bénéficiaires sont des femmes.

Répartition par âge : 18+

- ◆ 25% entre 19 et 35 ans
- ◆ 41 % entre 36 et 50 ans
- ◆ 34% entre 51 et 65 ans



Répartition par type de mesure de protection judiciaire : 89% des bénéficiaires ne bénéficient pas de mesures de protection, ce qui demande davantage d'accompagnement social.

Le déploiement du projet de service : l'accompagnement collectif

Les actions collectives favorisent l'émergence de compétences personnelles tout en développant les habiletés relationnelles. Le sentiment d'appartenance à un groupe renforce les liens de socialisation et l'estime de soi. Les ateliers que propose le SAS-SP permettent aux personnes de briser leur isolement et sont en lien avec la préparation au travail. Ils sont proposés par groupe de 4 à 12 personnes.

MARCHES	Castelsarrasin, Moissac, Montauban, Caussade	Reprendre une activité physique Favoriser le lien social Reprendre confiance en soi	109 séances et 2 marches collectives
ATELIERS RÉCRÉACTIFS	Castelsarrasin, Montauban	Évacuer son stress Développer sa concentration Développer sa confiance en soi	12 ateliers pour 70 accompagnements
EXPRESSION PAR LA MUSIQUE	Montauban => intervenant extérieur	S'essayer, en suivant des consignes, à s'exprimer avec le corps, la voix, le son	32 séances pour 31 bénéficiaires
GROUPES DE PAROLES	Montauban	Offrir un espace d'expression Créer du lien en favorisant la dynamique du groupe	14 séances pour 10 personnes
ATELIERS NUMÉRIQUES	Castelsarrasin, Montauban	Découvrir l'outil informatique Naviguer sur les sites officiels Communiquer par mails	7 ateliers pour 12 accompagnements
ATELIER REFUGE	Montauban => convention « Les 3 Dindes »	S'occuper d'un tiers pour mieux s'occuper de soi Acquérir une posture adaptée	4 séances pour 4 bénéficiaires
SAS'DISCUTE	Montauban, Castelsarrasin	Mener à son terme un projet collectif Gagner en compétences Gagner en confiance en soi	7 séances pour 6 bénéficiaires

Des parcours tournés vers l'emploi

21 Mises en Situation Professionnelle

11 entrées en ESAT

7 entrées en EA* ou IAE*

64 entrées en emplois

* EA : Entreprise Adaptée

*IAE : Insertion par l'Activité Économique

Focus sur 3 actions de remobilisation

Semaines d'information sur la santé mentale



partage



Dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), les bénéficiaires du SAS-SP ont eu l'occasion de réaliser une œuvre à partir du thème : « Santé mentale et environnement ». Pendant 4 semaines, une équipe motivée de conseillers et de bénéficiaires s'est mobilisée pour créer un Recycleur à émotions, essentiellement composé de matériaux de récupération.



Liens

Le **SAS DISCUTE** est une revue trimestrielle pensée, rédigée et mise en forme par une équipe de rédaction composée de bénéficiaires. Cette équipe est renouvelée pour chaque nouveau numéro. L'équipe rédactionnelle est ainsi composée par l'ensemble des personnes accompagnées par le SAS-SP désireuses de partager un écrit, un poème, un dessin, une photo ...

Ce journal se veut être le premier outil collaboratif à vocation communicationnelle des bénéficiaires qui peuvent librement y exprimer leur parole.

ATELIER REFUGE

Bienveillance



En partenariat avec la Ferme Refuge « **Les 3 Dindes** », nos bénéficiaires participent aux projets de vie des animaux de la ferme : Nourrissage des animaux, Construction d'un abri, Câlinage...

L'enquête de satisfaction du service - Décembre 2022



369 personnes contactées dans le cadre de l'enquête

94 réponses collectées

Des résultats très encourageants sur la remobilisation : 88,5% des personnes ayant répondu estiment que les actions proposées ou envisagées répondent à leurs attentes. De nouvelles propositions d'ateliers sont à l'étude et notamment sur la remobilisation vers l'emploi.

Excellents retours sur l'accueil et les contacts auprès des conseillers. Excellents résultats sur l'écoute des conseillers : 95,6% des personnes ayant répondu estiment être écoutées par le conseiller

L'enquête a également permis de relever des axes d'amélioration notamment sur l'implication dans l'élaboration des projets individuels ou DIPC : seul 64,1% des personnes ayant répondu se sentent impliquées dans la réalisation de ces actions => Le DIPC va être retravaillé en équipe pour proposer une approche plus participative aux bénéficiaires.

Autre résultat positif : 72,6 % des personnes interrogées ont évalué la qualité de fonctionnement et d'accompagnement du SAS SP avec une note \geq à 8/10 (dont 55,5% ont attribué les notes entre 9 et 10)

Site de Montauban
140 avenue de l'Europe

05.63.21.46.00

Site de Castelsarrasin
4 bis Côte des Charretiers

05.63.32.81.30

www.adiad.fr

contact@adiad.fr



Depuis 2017, l'Adiad a été retenue par la Préfecture d'Occitanie pour constituer l'une des deux structures sur le département du Tarn-et-Garonne en charge de porter le dispositif national de parrainage.



Le parrainage, action d'égalité des chances, vise à faciliter l'accès et/ou le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, en leur permettant de profiter de l'accompagnement et des précieux conseils prodigués par des personnes bénévoles issues de la société civile (chefs d'entreprise, responsables RH, chargés de recrutement, etc.) assurant un rôle de parrains ou marraines.

Grâce à la forte implication de certains des conseillers du Cap Emploi 82/31 Nord, dont l'Adiad est l'organisme gestionnaire, le dispositif Parrain'H, dédié aux personnes en situation de handicap, a ainsi vu le jour.



Celui-ci poursuit plusieurs objectifs :



Permettre aux filleuls de bénéficier de l'expérience et de la connaissance du tissu entrepreneurial des parrains



Redonner confiance aux filleuls, en leurs aptitudes, leurs atouts et leurs compétences



Faciliter la consolidation du projet professionnel des filleuls, grâce à l'analyse, aux retours et aux précieux conseils des parrains



Contribuer à l'élargissement du réseau professionnel des filleuls, en leur permettant de profiter des cercles de contact et des recommandations des parrains



Parrain'H en action

Parrain'H en action



Parrain'H, c'est :

-  Une mise en binôme de filleuls avec des parrains pour un accompagnement sur mesure allant de 6 semaines à 6 mois
-  Au moins 2 rencontres entre chaque parrain et filleul, sans compter de nombreux échanges informels
-  Des parcours d'accompagnement spécifiques pour les filleuls en ayant le plus besoin
-  Des formules « one shot » pour les filleuls les plus prêts à l'emploi
-  Des modalités innovantes de rencontre et d'échanges entre parrains et filleuls (job dating inversé, création de cartes de visite pour les filleuls, etc.)
-  Des temps de partage conviviaux, des after work...



Résultats 2022

Résultats 2022

40 binômes constitués

Dont 23 femmes et 2 personnes issues des quartiers prioritaires des politiques de la ville

34 parrains et marraines mobilisés tout au long de l'année

73 % de sorties positives en emploi



Objectif 2023 => 50 binômes

Objectif 2023 => 50 binômes



Depuis 2019, l'Adiad a pris part au déploiement du dispositif national d'emploi accompagné sur le Tarn-et-Garonne, porté par la Fondation OPTEO.

Intervenant en qualité de co-porteur du dispositif aux côtés de l'ARSEEA, l'Adiad contribue au fonctionnement de la Plateforme départementale d'Emploi Accompagné, en mettant à disposition l'une de ses professionnelles, sur une double mission de référent emploi accompagné et de chargée de développement partenarial.



Dispositif novateur, basé sur un principe consistant à insérer d'abord, puis former et soutenir, financé par l'Agence Régionale de Santé, l'Agefiph et le Fiphfp, l'emploi accompagné intervient au croisement de l'évaluation spécifique des besoins du bénéficiaire, en lien avec une problématique de recherche ou de maintien en emploi, afin de déterminer un projet personnalisé d'accompagnement.



Chaque bénéficiaire dispose ainsi d'un accompagnement personnalisé, assuré par un référent unique tout au long de son parcours et quels que soient les autres acteurs susceptibles d'intervenir dans le solutionnement de sa situation.

L'intensité de l'accompagnement prodigué est adaptée en fonction du besoin spécifique de chaque individu :

- Intensif : plus de 12h / semaine
- Régulier : de 8h à 12h / semaine
- Suivi : de 2h à 8h / semaine
- Action de veille : moins de 2h / semaine

La Plateforme départementale d'Emploi Accompagné dispose de

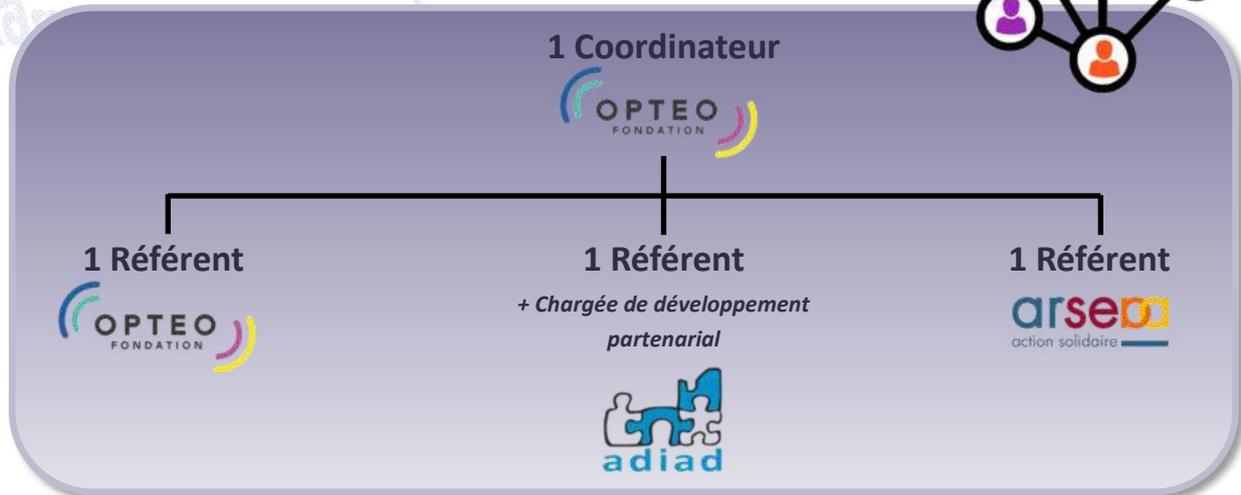
29 places en file active

Les missions du référent

- Intervenir auprès des employeurs,
- Être disponible dans les phases délicates de l'insertion,
- Sensibiliser les salariés des entreprises,
- Mettre en place un environnement de travail adapté,
- Soutenir l'employeur et les partenaires dans les différentes démarches liées à l'emploi.



Organisation de la plateforme



Actions du référent Emploi Accompagné de l'Adiad en 2022



Accompagnement de personnes

- 11 personnes accompagnées
- 3 par orientation MDPH *
- 8 par orientation du SPE
- 7 contrats conclus
- 1 entrée en formation
- 3 réorientations
- 8h d'accompagnement par semaine en moyenne pour chaque bénéficiaire
- Création et animation d'ateliers collectifs

Développement partenarial

- 19 visites d'entreprises en lien avec les bénéficiaires
- 22 prospections avec les bénéficiaires
- 35 rencontres partenariales avec présentations du dispositif d'emploi accompagné *
- Liens hebdomadaires avec le SPE
- Constitution et mise à disposition d'une liasse documentaire

Ce sont les bénéficiaires qui en parlent le mieux



« Écoute et bienveillance »

« Ça nous a appris quel langage employer »

« Liberté de paroles »

« C'est déterminant sur la façon de voir les choses »

« Soutien moral »

« ça rassure d'être accompagnée dans mes démarches pour trouver du travail »

Depuis 2006, l'Adiad contribue au fonctionnement du Pôle Prestation de Compensation du Handicap de la MDPH en mettant à disposition plusieurs de ses professionnels :

2 Chargés de mission

- Information et relation avec les usagers
- Analyse des besoins et préparation des solutions techniques et/ou humaines,
- Évaluation financière et recherche de pluri financements
- Suivi et vérification des devis ou factures et contrôle de la mise en place des aides
- Préparation, instruction et suivi des demandes pour passage en CDAPH* et/ou en Fonds de Compensation
- Organisation des relations partenariales
- Simplification des procédures et démarches



1 Ergothérapeute

- Aménagement du logement
- Solutions de mobilité
- Dispositifs spécifiques (fauteuils roulants manuels ou électriques)



A ce titre, l'ensemble des interventions conduites concerne 2 grands domaines :

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Prestation accordée depuis 2006 aux adultes (depuis 2008 aux enfants), destinée à compenser toute difficulté absolue – définitive ou à long terme – que peut connaître une personne à la réalisation d'une activité essentielle de la vie quotidienne, ou bien une difficulté grave pour au moins deux activités. Elle finance des aides qui contribuent à améliorer l'autonomie de la personne handicapée ou à assurer sa sécurité. Ce sont principalement des aides techniques (matériel adapté, appareillages auditifs, aménagements de véhicule ou surcoûts liés au transport, ...), des aides liées à l'aménagement du logement, ou encore des aides animales.

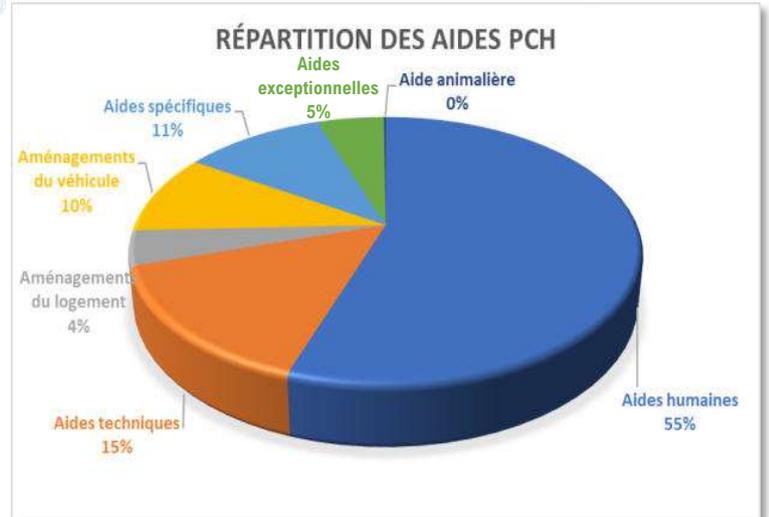
Le Fonds de Compensation du Handicap (FDC)

La MDPH gère un fonds départemental de compensation du handicap, chargé d'accorder des aides financières pour permettre aux personnes handicapées de faire face aux frais de compensation qui restent à leur charge, après déduction de la PCH. Celui-ci est abondé par le Département, l'État et les organismes d'assurance maladie (CPAM et MSA).

Résultats Pôle PCH 2022

730 financements PCH accordés :

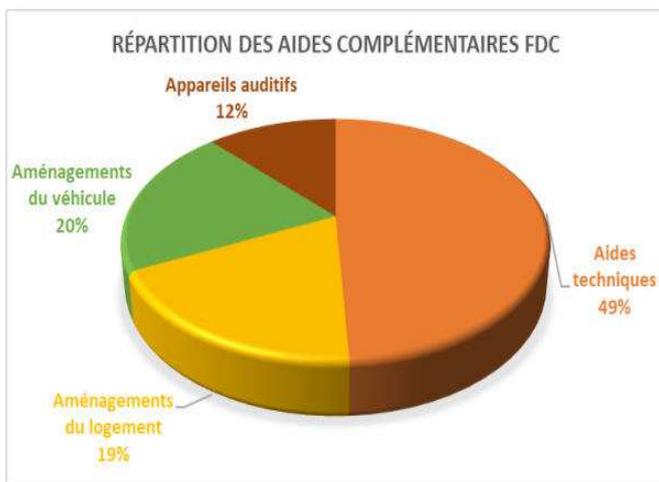
- 403 aides humaines
- 109 aides techniques
- 31 aménagements du logement
- 71 aménagements de véhicule
- 78 aides spécifiques
- 37 aides exceptionnelles
- 1 aide animalière



347 PCH enfants (dont 73 aides humaines)

Autres dossiers instruits :

- 419 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (96,9 % de décisions favorables)
- 530 Allocations aux Adultes Handicapés (69,4 % de décisions favorables)
- 7 Allocations Compensatrice Tierce Personne



Fonds de Compensation du Handicap

59 dossiers constitués (95 % de décisions favorables) :

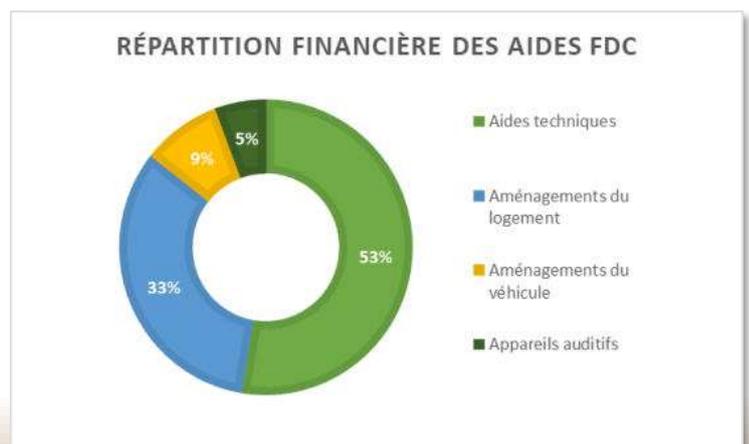
- 29 aides techniques
- 11 aménagements de logement
- 12 aménagements de véhicules
- 7 appareillages auditifs

97 301,73 € d'aides octroyées

+ 11 205,18 € d'interventions des mairies

Financement moyen :

- 1767,49 € par aide technique
- 2914,36 € par aménagement de logement
- 710,94 € par aménagement de véhicule
- 779,26 € par appareillage auditif



Depuis 2006, l'Adiad contribue au fonctionnement des équipes pluridisciplinaires de la MDPH en mettant à disposition l'un des ses conseillers sur une mission de Référent Insertion Professionnelle (RIP).



A la fois spécialiste des questions de handicap et de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, le RIP constitue une véritable interface entre les différents services de la MDPH, de même que vis-à-vis des personnes handicapées qui s'adressent à la MDPH.

Missions :

- Élaborer des **diagnostics d'employabilité** des personnes en situation de handicap qui déposent un dossier à la MDPH à la demande de l'équipe pluridisciplinaire, des chargés d'évaluation, ou encore de la CDAPH*
- Émettre un **avis technique** sur les demandes liées à l'insertion professionnelle, formulées par les personnes handicapées auprès de la MDPH
- Participer aux **réunions des équipes pluridisciplinaires** de la MDPH lors desquelles sont abordés les résultats des diagnostics élaborés
- Assurer la **liaison avec le Service Public de l'Emploi** pour l'accueil et l'accompagnement vers l'emploi des travailleurs handicapés orientés vers le marché du travail
 - Diffuser toute **l'information** nécessaire à l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes handicapées par le Service Public de l'Emploi
 - **Communiquer au SAS-SP de l'Adiad** les informations liées au diagnostic d'employabilité, au démarrage des accompagnements des usagers orientés sur le service par la MDPH
- Suivre et établir un bilan des mises en situation professionnelle en établissement et service d'aide par le travail (**MISPE**), l'Adiad ayant une délégation de la MDPH pour les conclure
- **Mettre à jour et enrichir le système d'information de la MDPH**, à destination du public et à destination interne sur les différents dispositifs et mesures, de droit commun comme spécifiques à l'emploi des personnes handicapées
- Organiser ou prendre part à des **actions partenariales** destinées à faire mieux connaître la MDPH et ses services, la fonction RIP et les dispositifs d'insertion professionnelle :



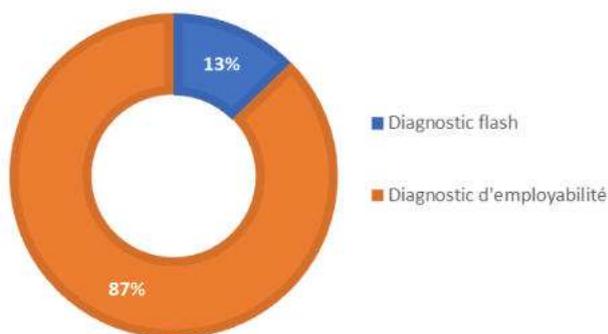
- ⇒ Rencontre avec une UEROS (Unité d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et professionnelle)
- ⇒ Action de sensibilisation des référents handicap
- ⇒ Journée nationale des RIP à Paris
- ⇒ Journées de la réadaptation professionnelle de la FAGERH* à Paris

Résultats RIP 2022

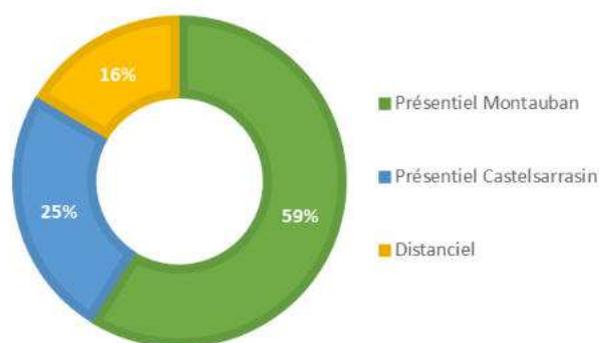
217 diagnostics sollicités, dont 181 réalisés :

- 23 diagnostics flash
- 158 diagnostics d'employabilité :
 - ⇒ 93 à Montauban
 - ⇒ 39 à Castelsarrasin
 - ⇒ 26 en distanciel

TYPE DE DIAGNOSTIC



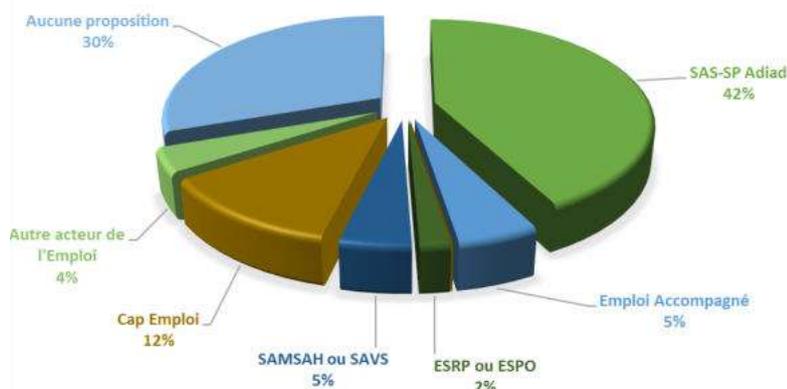
MODE DE RÉALISATION DU DIAGNOSTIC



TYPES DE DEMANDES



PRÉCONISATIONS D'ORIENTATION À L'ISSUE DU DIAGNOSTIC



Pratiquement un diagnostic sur trois se solde par une absence de proposition. Ceci s'explique principalement par trois raisons :

- ◆ près d'une sollicitation sur cinq de diagnostic provient d'une demande d'AAH. Dans ce cas, le diagnostic sert surtout à valider la réunion des conditions d'attribution de l'aide, sans lien direct avec l'employabilité de la personne
- ◆ un certain nombre d'utilisateurs présentent des problématiques de santé importantes, qui les empêchent de s'inscrire rapidement et durablement dans un projet d'accompagnement socioprofessionnel d'insertion en emploi
- ◆ certains utilisateurs disposent déjà d'un accompagnement en cours, notamment par une structure du Service Public de l'Emploi (Pôle Emploi, Mission Locale). De fait, aucune recommandation d'orientation n'est nécessaire

30 MISPE (mise en situation professionnelle en ESAT) réalisées :

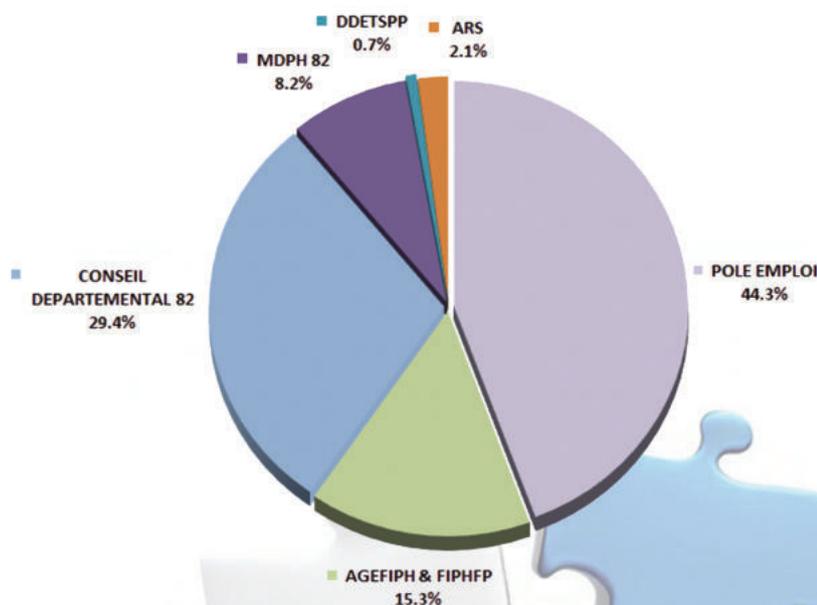
80 % d'hommes de 18 à 55 ans.

Âge moyen : 31 ans

* ESRP : Etablissement et Service de Reconversion Professionnelle / ESPO : Etablissement et Service de Pré Orientation

* SAMSAAH : Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés / SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Des financements variés pour des missions diversifiées



L'ADIAD, Association gestionnaire du service CAP EMPLOI 82 et nord 31 est habilité à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage.

La qualité, ADN de nos pratiques

Depuis de nombreuses années, l'Adiad a fait de la qualité le pivot structurant de sa stratégie et de l'organisation du fonctionnement de ses activités.

Cet investissement constant se décline au travers de **5 engagements transversaux** :

- ✓ **Garantir un parcours sécurisé et adapté** à chaque personne accompagnée
- ✓ **Favoriser l'accès à l'emploi durable** pour toutes les personnes en situation de handicap
- ✓ **Être reconnu et sollicité comme un acteur territorial incontournable** sur le champ du handicap
- ✓ **Disposer d'une organisation permettant l'adaptation continue** aux besoins des personnes accompagnées
- ✓ **Favoriser la qualité de vie au travail** de ses collaborateurs

Ces engagements permettent à l'Adiad d'**offrir des prestations d'accueil, de conseil, d'accompagnement ou encore d'orientation adaptées et efficaces** à l'ensemble des personnes qui sollicitent ses services :

- Personnes en situation de handicap,
- Employeurs de tous types et de tous régimes (secteur privé, secteur public, indépendants, régime agricole, etc.),
- Partenaires institutionnels,
- Intervenants du champ social et médicosocial, etc.

Notre Territoire d'intervention

- Siège
- Etb Secondaire
- Permanence
- Secteur Tarn-et-Garonne
- Secteur Nord Haute-Garonne



association **d**épartementale pour l'**i**ntégration d'**a**dultes en **d**ifficultés

Siège : 140 Avenue de l'Europe 82000 MONTAUBAN - Tél. 05 63 21 46 00

Etb Secondaire : 4 bis, côte des Charretiers 82100 CASTELSARRASIN - Tél. 05 63 32 81 30

Site web : www.adiad.fr - Mail : contact@adiad.fr